Les projets du gouvernement fédéral en vue de la période de transition d'aprèsguerre ont commencé dès le début des hostilités en 1939 et se sont poursuivis durant toute la guerre par l'entremise du comité du Cabinet sur la démobilisation et le rétablissement, du Comité consultatif de politique économique, de la Commission consultative de la démobilisation et du rétablissement et du Comité consultatif de restauration. Le Comité consultatif de restauration avait à sa disposition un secrétariat permanent et des sous-comités de politique agricole, de conservation et de mise en valeur des ressources naturelles, de restauration d'après-guerre, de logement et d'organisation régionale, de facilité d'accès aux emplois d'après-guerre et de problèmes d'après-guerre particuliers aux femmes. La Chambre des communes a créé un Comité de reconstruction et de rétablissement, et le Sénat, un Comité de restauration économique et de sécurité sociale.

Le programme de reconstruction du gouvernement fédéral a été exposé dans le Livre blanc sur le travail et les revenus en avril 1945 et énoncé de nouveau en termes plus concrets dans les *Propositions du Gouvernement du Canada* préparées à l'occasion de la Conférence fédérale-provinciale sur la reconstruction tenue en août 1945.

Les mesures financières proposées par le gouvernement fédéral en vue de l'exécution du programme n'agréaient pas aux gouvernements provinciaux et la Conférence s'est ajournée sine die en avril 1946. L'impossibilité pour la Conférence d'en arriver à une entente générale a retardé l'exécution de certaines propositions comme celles qui ont trait à des mesures conjointes concernant les questions de sécurité sociale et les programmes de placements publics.

## Sous-section 2.—Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements

Le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements a été chargé de coordonner les mesures adoptées par les ministères et organismes du gouvernement en vue d'assurer une transition rapide et ordonnée de l'économie de temps de guerre à celle de temps de paix. Le ministère a été créé en décembre 1945 par la fusion du ministère des Munitions et Approvisionnements, institué en avril 1940, et du ministère de la Reconstruction, institué en juin 1944. Ce ministère a la double fonction de liquider les engagements pris par le gouvernement par suite de la guerre et d'aider à la préparation de plans destinés à maintenir un haut niveau d'emploi et de revenu au Canada durant la période de transition et les années qui suivront.

Cependant, à mesure que l'économie de temps de paix devenait un fait accompli et que l'attention se portait davantage sur son expansion constante, un certain nombre d'attributions du ministère ont été cédées à d'autres organismes. Parmi les organisations spécialisées d'abord confiées au ministère, un certain nombre, mentionnées ci-dessous, relèvent maintenant d'autres ministères ou organismes.

Le Service des recherches et du développement.—Ce service, qui est passé au Conseil national de recherches au début de 1947, a perfectionné un service de renseignements techniques chargé de transmettre à l'industrie les résultats des recherches du gouvernement et autres, encouragé les travaux de recherches non entrepris par les Services de l'État, et contribué au perfectionnement de moyens de mesurer et d'évaluer la portée des dépenses en matière de recherches au Canada (voir chapitre IX, p. 351).